

Numéro du BEEFP 85-054

Parc national du Mont-Riding

**Poste de pompiers**

Wasagaming (Manitoba)

Le poste de pompiers (bâtiment n° 3) à l'intérieur du parc national du Mont-Riding a été construit en 1935-1936 d'après les plans de la Division de l'architecture de la Direction des parcs nationaux. Le bâtiment est la propriété d'Environnement Canada. Consulter le rapport 85-43/54 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le poste de pompiers a été désigné « bâtiment reconnu » en raison de son importance historique et architecturale et de sa valeur par rapport aux éléments qui l'entourent.

Le poste de pompiers de Wasagaming est un bâtiment de taille moyenne par comparaison avec l'ensemble des postes de pompiers polyvalents construits dans les années 1920 et 1930 à l'intérieur des lotissements urbains des grands parcs nationaux de l'Ouest canadien.

Sa valeur sur le plan architectural réside principalement dans le caractère inhabituel de son style rustique fort original et éclectique et la minutie apportée à l'assemblage des rond ins.

**Éléments caractéristiques**

L'édifice tire son importance avant tout des éléments rustiques qui ont subsisté et de leur agencement pittoresque; ces éléments sont la tour effilée revêtue de bois fendu, qui supporte une construction à colombages faisant penser à une coupole et coiffée d'un toit pyramidal en larmier, les extrémités des rondins empilés, coupées de manière à former un évasement, ainsi que le comble en croupe dont les versants sont retroussés de manière fantaisiste et qui est supporté par des consoles en bois rond régulièrement espacées. Plusieurs des éléments d'origine — les deux baies du garage et les consoles du toit situées du même côté ainsi que la partie supérieure du toit pyramidal de la tour de séchage — ont disparu. La réintroduction de ces éléments améliorerait considérablement l'apparence de l'édifice. Bien que les transformations à l'entrée du garage puissent avoir été rendues légitimes par la nécessité d'abriter de plus gros véhicules (et qu'elles soient donc difficiles à défaire), il aurait, par contre, été possible de moderniser l'édifice (ventilation ou sirène) sans amputer le toit pyramidal de son sommet.

Le rajout construit sur le derrière de l'édifice apporte une note plutôt neutre à la riche apparence du corps de bâtiment primitif, et il serait bon de s'en tenir à quelque chose d'aussi sobre si l'on fait d'autres ajouts.

On s'efforcera de maintenir une vue dégagée autour de l'édifice et de garder intacts les rapports visuels entre le poste de pompiers et les autres ouvrages compris dans la zone d'entretien.

6 mars 1992